



Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2022 à la salle de l'Envol à Saillon

1. Bienvenue

Madame Nathalie Rey, présidente de l'association insieme Valais Romand, ouvre la 61ème assemblée générale. Les deux dernières assemblées ont été annulées en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie du COVID-19. Elle salue et souhaite la bienvenue aux personnes invitées ainsi qu'aux parents qui nous honorent de leur présence et en particulier

Mme Nicole Ruppen, présidente du conseil de fondation de Mit Mänsch Oberwallis, anciennement insieme Obervallis,

Mme Martine Pféfferlé, Directrice de la Castalie et Mme Priscilla Hiroz, resp. de la section enfants de la Castalie,

M. Julian Vomsattel, président l'association Mit Mänsch du Haut-Valais,

M. Daniel Zufferey, directeur de la Fovahm,

M Daniel Abgosttpon, ancien Directeur de l'institution insieme Oberwallis,

M. Jean-Marc Dupont, ancien Directeur de la Fovahm,

Mme Michèle Gay, conseillère communale de la commune de Salvan,

M. Moïse Tramaux vice-Président de la commune de Saillon.

Ce dernier nous salue cordialement et présente brièvement sa commune.

De nombreuses personnes se sont excusées ce soir, en particulier Messieurs Mathias Reynard, conseiller d'Etat, et Benjamin Roduit, conseiller national.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021. Approbation
3. Rapport annuel de la présidente
4. Présentation des comptes 2021
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la fiduciaire
 - c. Acceptation et décharge aux organes

Rénovations 2022

Du « MONT-BLANC/chalet-insieme » aux Marécottes

Présentation du projet par le bureau G. Comina SA

M. Benoît Vaudan et Michael Emonet

5. Présentation du budget 2022, vote de principe, suite du processus
6. Démissions, nominations statutaires
7. Divers

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021, Approbation

Madame Rey, Présidente d'insieme, précise que le procès-verbal 2021 a été envoyé avec la convocation à tous les parents. L'assemblée générale 2021 s'est tenue à huit clos en raison de la pandémie du COVID-19. Personne ne demande sa lecture. Mme Rey passe au vote et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Elle remercie Mme Corine Roduit, membre du comité, pour sa rédaction

3. Rapport annuel de la présidente

La principale activité de l'association reste l'organisation des loisirs.

Cette organisation est facilitée depuis l'acquisition en octobre 2014 du chalet Insieme-Mont-Blanc aux Marécottes, chalet dans lequel se déroule la quasi-totalité de nos séjours.

Avec la pandémie, nos activités ont été stoppées au printemps 2020 ainsi qu'en automne 2020.

La reprise en 2021 s'est faite le 13-14 mars jusqu'en mi-décembre 2021 où un nouvel arrêt nous a été notifié par les autorités compétentes.

Nous nous sommes adaptés aux exigences cantonales tout en respectant celles données par l'OFAS, exigence fédérale. Ce ne fut pas simple de mettre en place un concept de protection avec des règles parfois différentes. Nous avons perdu un temps précieux pour faire accepter nos plans de protection auprès de nos autorités cantonales.

Avec l'appui du service de la jeunesse par M. Cédric Bonnebault, nous avons surmonté nos problèmes. Un grand merci également à notre éducatrice Elisabete Amherd pour sa patience et sa précieuse collaboration avec les instances cantonales.

Madame la Présidente remercie également la Fovahm par Mme Véronique Gay-Crosier pour sa collaboration toujours axée pour le bien de nos enfants différents.

On n'a pas pu organiser toutes les journées exigées par l'OFAS, pour cause d'absences dues à la maladie. De même, la limite exigée de 5 adultes par camp en début d'année n'a pas permis de remplir la totalité de nos places habituelles. Donc pour l'année 2021 nous avons organisé un total de 124 jours.

On peut dire que nos activités sont un soutien aux familles. Cela s'apparente donc à un rôle de proches-aidants.

Nous sommes rarement cités dans les aides officielles du canton et pourtant Madame la Présidente relève ici l'appui que notre association apporte aux familles.

Notre association apporte également un soutien financier important puis que les prix de nos camps, soit Fr. 50.-- par enfant et Fr. 65.-- par adulte n'ont pas augmenté depuis 20 ans.

Lors de la pandémie, nous n'avons malheureusement pas pu bénéficier des RHT car les cantons ont versé des RHT aux entreprises, aux associations qui avaient stoppé leur activité, ce qui n'a pas été le cas pour notre association.

Pour Madame la Présidente, cela a été une preuve de plus que notre association n'est pas assez reconnue pour son travail.

Revenant sur les camps Madame Nathalie Rey précise que la personne la plus âgée avait 77 ans et le plus jeune avait 11 ans. Elle stipule que notre association ne refacture pas l'allocation d'impotance. Le nombre de participants s'est élevé à 72.

Revenant sur les camps Madame Nathalie Rey précise que la personne la plus âgée avait 77 ans et le plus jeune avait 11 ans. Elle stipule que notre association ne refacture pas l'allocation d'impotence. Le nombre de participants s'est élevé à 72.

Suite à la planification des besoins pour les personnes handicapées, nous avons interpellé le conseiller d'Etat Mathias Reynard sur la planification 2021 – 2024. Lors de la conférence de presse de mai 2021, une fois de plus notre association n'a pas été consultée pour connaître les besoins de nos familles.

Toutefois, nous avons été reçus par ce dernier pour en discuter et il a été convenu que pour la prochaine planification de 2025, nos besoins seraient entendus.

Suite à cette entrevue nous avons envoyé un questionnaire à toutes les familles d'insieme pour connaître leurs besoins.

Il est en particulier connu que les familles avec des enfants lourdement handicapés habitant le Valais Central ont besoin de structures plus proches de leur domicile. Une autre problématique qui apparaît également depuis quelques années est le vieillissement des personnes handicapées et leur sort à l'âge de la retraite sera certainement source de discussions difficiles.

Les questionnaires sont en cours d'analyse et les résultats seront présentés au conseiller d'Etat tout prochainement.

Cette année représente les 60 ans d'insieme Valais Romand. A cette occasion un livre sera édité.

Des recherches historiques ont été faites, des interviews ont été réalisées et nos archives ont été consultées avec assiduité. Il est à noter que ces archives sont toutes numérisées et en dépôt à la Médiathèque cantonale.

Afin de couvrir ces frais, une recherche de fonds est cours, recherche qui devrait aboutir prochainement.

Un vernissage est prévu le 12 octobre 2022 à la Fondation Gianadda à Martigny pour marquer de jubilé.

Pour information, Madame la Présidente présente le comité actuel composé de :

- Danielle Torrent (Grône), membre
- Cristina Grognez (Charrat), co vice-présidente
- Corine Roduit (Dorénaz), membre
- Dimitri Tacchini (Collonges), membre
- Olivier Buchard (Saillon) co vice-président

Elle remercie ses collègues pour leur travail, leur collaboration et leur disponibilité.

Pour terminer son rapport, Mme REY passe un reportage fait par un journaliste de la RTS lors du mini-camp d'automne des enfants.

Rien de mieux pour se remémorer les beaux moments que passent nos participants aux Marécottes.

4. Présentation des Comptes 2021

M. Olivier Buchard, Co Vice-Président, présente les comptes (*ils ont été mis en ligne à disposition des parents sur le site internet*)

- a. Présentation
- b. Rapport de la fiduciaire
- c. Acceptation et décharge aux organes

Avec des dépenses de Fr. 421'776.39 des recettes de Fr. 428'750.65, l'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 6'974.26. Quant au bilan, les montants de l'actif et du passif s'élèvent à Fr. 850'527.04.

Pour les comptes de la parution du livre des 60 ans, des coûts pour Fr. 137'297.-- sont prévus. Les fonds trouvés au 31.12.2021 se montent à Fr. 86'300.--. La recherche de fonds se poursuit.

M. Pascal Vuignier, vérificateur de comptes de la Fiduciaire FIDAG à Sion lit son rapport et certifie que les comptes 2021 sont conformes à la loi et aux statuts. Il propose à l'assemblée générale de les approuver tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Il est procédé au vote et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

M. Olivier Buchard remercie Nathalie Rey, pour son travail bénévole auprès de l'association. Elle assure également tous les remplacements soit de la comptable, soit de notre éducatrice.

**Rénovations 2002 du « Mont-Blanc/chalet-insieme »
aux Marécottes
Présentation de Messieurs Benoît Vaudan et Michael Emonet
du Bureau Comina SA à Verbier**

Suite à de nouvelles normes sismiques, incendie et sécurité, notre chalet doit être mis en conformité.

Aussi, des travaux importants devront être faits dans les prochaines années. Cela a incité le comité à entreprendre ces travaux avec la pose d'un ascenseur. En complément, trois nouvelles chambres avec accès en chaise vont être créées.

Messieurs Vaudan et Emonet du bureau Comina à Verbier à qui ces travaux ont été confiés expliquent à l'assemblée la procédure pour l'emplacement de l'ascenseur ainsi que les travaux à entreprendre afin de répondre à ces nouvelles normes qui entreront en vigueur prochainement.

A l'appui de plans, de photos et de divers croquis, une présentation détaillée du projet est exposée à l'assemblée.

Le dossier complet a été déposé le 19 novembre 2021 et sa publication date du 3 décembre 2021. L'autorisation de construire nous est parvenue le 19 avril 2022.

M. Buchard remercie le bureau Comina SA pour son excellent travail.

Présentation des coûts de rénovation

Le coût des travaux de rénovation se monte à Fr. 1'587'262.20

A ce jour, la Loterie Romande nous a promis une aide de Fr. 400'000.-- et des dons pour Fr. 100'000.-- ont déjà été comptabilisés. La recherche de fonds se poursuit, le but étant de couvrir l'entier de la somme investie.

Il est procédé au vote concernant cet investissement. Les membres présents acceptent à l'unanimité ce projet de rénovation.

Les travaux, prévus initialement en fin août 2022, commenceront dès que le financement sera assuré et, au vu de la situation de guerre en Ukraine, un manque de matériaux pourrait perturber le bon déroulement de tout cet ouvrage.

5. Présentation du budget 2022, vote de principe, suite du processus

M. Olivier Buchard présente le budget 2022 qui prévoit des produits pour Fr. 433'494.-- des charges pour Fr. 437'360.--. soit une perte de Fr. 3'866.--.

Il est procédé au vote et le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Démissions, nominations statutaires

Aucune démission n'est à signaler et les tous membres remettent leur mandat à disposition pour une période de 3 ans. La présidente demande à l'assemblée de passer au vote.

Les 5 membres du comité sont réélus par l'assemblée à l'unanimité pour une période de 3 ans.

7. Divers

Comme la parole n'est pas demandée, Mme Rey clôt l'assemblée et répète que tous les parents, sans exception, qui confient leurs enfants à insieme doivent avoir totale confiance en leur comité.

Un DVD des activités 2021 est projeté.

Mme Rey remercie les participants et les invite à partager un apéritif.

Roduit Corine, Membre du Comité